

de la *Stratégie*. Toutefois, jusqu'ici, l'ACDI n'a à peu près rien fait pour mettre celle-ci en oeuvre dans des programmes spécifiques, et ce fait a déjà été noté par d'autres pays.

Ces déclarations gouvernementales sont sensées et satisfaisantes en elles-mêmes. Toutefois, il faudrait à titre prioritaire élaborer un énoncé de politique sur la population et le développement plus exhaustif et détaillé que le bref énoncé sur le « développement durable ». Il devrait être communiqué aux ONG et à d'autres intéressés pour qu'ils fassent leurs commentaires, et être diffusé sans tarder².

Le processus d'élaboration et d'approbation d'un document de ce genre servirait à deux fins. Premièrement, au sein de l'ACDI, il susciterait une discussion et élargirait la compréhension, à l'échelle de l'Agence, de l'importance et de la nature des rapports entre la population et le développement et permettrait par conséquent d'établir des programmes plus nombreux et améliorés en matière de population. Beaucoup de responsables sont encore mal à l'aise avec ce dossier ou entretiennent des doutes à ce sujet et ce, semble-t-il, plus que les autres grandes agences d'aide, malgré la priorité que la haute direction de l'ACDI dit lui accorder. Le nombre d'experts qualifiés en démographie que compte l'organisation n'est guère plus élevé qu'il y a cinq ans, lorsque l'auteur a signalé le problème, et l'on commence à peine à déployer des efforts pour remédier à la situation.

Deuxièmement, en dehors du contexte de l'ACDI, la rédaction et la diffusion d'un énoncé de politique serviraient à préciser le rôle du Canada dans le domaine de la population et à stimuler un débat sur cette question dans le milieu politique et parmi les membres intéressés du public de même que parmi les ONG canadiennes qui s'occupent de développement. Malgré la participation de haut calibre de divers députés aux conférences du Caire et de Beijing, cette question n'a guère suscité d'intérêt parmi les parlementaires jusqu'à ce qu'on ait entrepris des mesures au printemps pour former une « Association parlementaire pour la population et le développement », composée de représentants de tous les partis. De plus, malgré une bonne volonté générale, les ONG canadiennes, à l'exception de la Fédération pour le planning des naissances du Canada, ne se sont guère penchées directement sur ce dossier et n'y ont guère participé. Des démarches ont été entreprises (auxquelles l'auteur, entre autres, participe) afin de remédier à cette situation en créant une nouvelle petite organisation appelée provisoirement *Action Canada pour la population et le développement* (ACPD), qui aurait pour mission de promouvoir et d'appuyer le programme d'action de la CIPD et de stimuler des discussions et des recherches sur la population et les questions connexes (y compris les migrations).

Financement et programmes en matière de population

L'assistance canadienne en matière de population a souffert ces dernières années non seulement de l'absence d'un énoncé de politique complet mais aussi des facteurs suivants :

— les pressions croissantes exercées sur notre APD en baisse par les conséquences de l'adaptation structurelle, l'instabilité politique de l'après-guerre froide, les conflits régionaux,